

Emploi De L'Impératif. Ordre. Défense

Un **ordre** est adressé à une autre personne: il est donc à la 2e ou 3e personne. Une **exhortation**, au contraire, est adressée à soi-même: elle est à la 1ère personne. Une **défense** est un ordre négatif, *i. e.* l'ordre de ne pas faire quelque chose. La “défense à soi-même” est simplement une exhortation négative (*i. e.* avec une négation).

Le système grec est très rigoureux: il n'y a qu'une seule façon d'ordonner ou d'interdire selon le contexte.

Les deux modes principaux utilisés ici sont l'**impératif** et le **subjonctif de volonté** (sans ᾗν).

1 L'ordre et l'exhortation

L'**ordre** (toujours aux 2e et 3e personnes) est exprimé par l'impératif, au présent ou à l'aoriste. Il s'agit d'une différence d'aspect:

- le présent ordonne une action générale, répétée ou à long terme,
- l'aoriste une action isolée ou immédiate.

Il peut aussi, parfois, s'exprimer à l'infinitif (comme en français: “ne pas entrer”).

On peut aussi trouver ὅπως + indicatif futur, notamment chez Aristophane. Il faut supposer un verbe comme σκοπέω qui aurait disparu. On peut de la même exprimer une défense avec ὅπως μή.

L'**exhortation** est toujours au subjonctif de volonté, sans ᾗν, à la 1ère personne. L'ajout de la négation μή permet de faire une “défense à soi-même”.

2 La défense

La défense (toujours aux 2e et 3e personnes) s'exprime avec une négation, qui est toujours μή. Il faut choisir, en fonction du sens (attention: il ne faut pas mélanger les modes et les temps!):

- l'*impératif présent* (dont l'aspect est l'imperfectif) négatif interdit de continuer une action déjà commencée; il sert aussi à faire une défense de principe,
- le *subjonctif aoriste* interdit une action à venir.

On peut toutefois trouver l'impératif aoriste dans les défenses, mais uniquement à la 3e personne.

3 Récapitulatif

Voici les principaux moyens d'exprimer l'ordre et la défense:

	ordre	défense (μή)
impératif	présent, aoriste, (parfait: rare)	présent seulement
subjonctif	(seulement à la 1P: exhortation)	aoriste seulement

4 Ordre et défense au discours indirect

L'ordre au discours indirect s'exprime toujours avec l'infinitif. La négation μή exprime la défense.

Attention: le sujet de l'ordre, celui à qui on ordonne, se met selon les verbes à l'*accusatif* ou au *datif*. Parmi les verbes qui demandent l'accusatif: κελεύω, παρακαλέω, ἀπαγορεύω. Parmi les autres: παραγγέλλω.